

Animation de la vie sociale

- **Un nouveau périmètre** du Quartier Politique de la Ville (QPV) incluant une nouvelle résidence sociale Fragile
- Projet de renouvellement urbain : **93%** des personnes relogées l'ont été sur Grigny-sur-Rhône (volume de 70 personnes : 10 rue Pasteur)
- **1206** habitants résident dans le QPV soit 12% des habitants de Grigny-sur-Rhône dans lequel on dénombre : 42% de moins de 25 ans, 37% de taux de pauvreté et 26% de taux de chômage
- Taux d'emploi des Femmes inférieur au sein du QPV : **47,2%** contre 63,3% sur le reste de la ville
- Taux de scolarisation des 16-24 ans sur le QPV : **54,4%**
- **1** centre socioculturel implanté sur la Ville de Grigny-sur-Rhône agréé par la CAF (2025-2028) et qui développe un projet social, un projet Familles et un projet jeunesse

Le projet social du Centre socioculturel L'Agora 2024 – 2028

En 2023

Nombre d'adhérents (Familles)	Nombre d'usagers	Nombre d'ETP	Nombre de bénévoles
600	1 200	20	48

(Source CAF du Rhône – diagnostic partagé 2024)

UN PROJET SOCIAL

Axe 1 : Inclure et faire vivre le centre socioculturel dans son environnement

Axe 2 : Accompagner avec la Ville, l'accès à la culture pour tous

Axe 3 : Favoriser le lien social dans un contexte sociétal et démographique évolutif

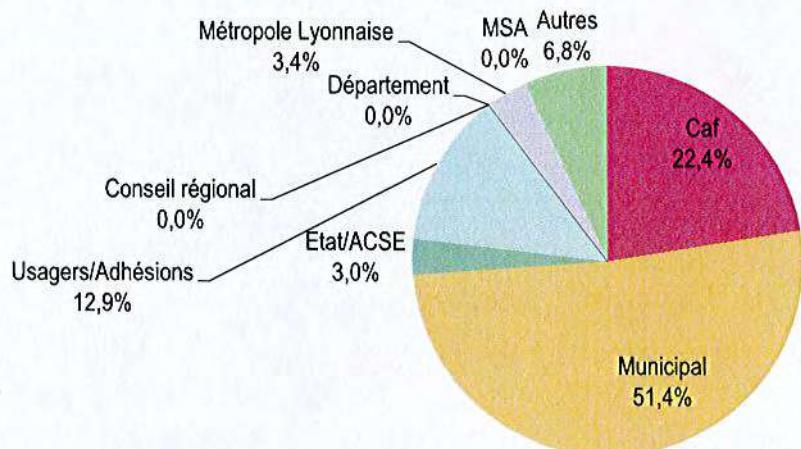
Axe 4 : Accompagner les jeunes (12-25 ans) dans leurs projets collectifs et individuels

UN PROJET FAMILLE

Axe principal : accompagner les parents dans leur rôle et en fonction de leurs besoins

- Aller vers les parents ;
- Construire un cadre soutenant et sécurisant dans les actions ;
- Construire les accueils collectifs de mineurs dans une démarche qui les rend acteurs et contributeurs ;
- Encourager le travail en réseau.

Répartition des Financements du Centresocioculturel L'Agora (1 472 005€)



Source CAF du Rhône (2023) – Diagnostic partagé 2024

CONSTATS PARTAGÉS ET BESOINS IDENTIFIÉS

Nouvelles cartographies qui nécessitent de déployer des actions d'aller vers les populations.

Moins de concentration de personnes au sein d'un même quartier : public Fragiles diffus sur le territoire : des poches de pauvreté à différents endroits de la Ville qui engendre plus de difficultés pour les repérer.

Un travail à poursuivre sur l'engagement des habitants au sein de leur quartier.

Envoyé en préfecture le 21/05/2025

Reçu en préfecture le 21/05/2025

Publié le 23/05/2025



ID : 069-216900969-20250516-DEL_25_050-DE

Accès aux droits Accompagnement social Logements

- 33% des allocataires recensés à bas revenus en 2023 contre 34% en 2021 (39% Métropole)
- 17% des Familles vivent sous le seuil de pauvreté : un taux qui grimpe à 37% au sein du QPV
- Part des bénéficiaires de prestations relevant de la solidarité et de l'insertion a augmenté passant de 45 à 49% des allocataires entre 2018 et 2022 (contre 46% à l'échelle métropolitaine) (AAH, RSA, Prime activité)
- 71% des bénéficiaires du RSA le sont depuis + de 2 ans
- 31% qui concerne la prime d'activité : une hausse depuis 2019 due en partie par l'élargissement des conditions d'accès à la prime d'activité

Les prestations CAF

→ Nature des prestations CAF

- **Petite-enfance** : Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE), Prestation Partagée d'Education de l'Enfant (PREPARE)
- **Enfance et jeunesse** : Allocation Familiale (AF), Complément Familial (CF), Allocation de Rentrée Scolaire (ARS), Allocation Journalière de Présence Parentale (AJPP), Allocation de Soutien Familial (ASF) et Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH)
- **Handicap Enfant** : Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH)
- **Monoparentalité** : Allocation de Soutien Familial (ASF)
- **Logement** : Aide Personnalisée au Logement (APL), Allocation de Logement à caractère Social (ALS), à caractère Familial (ALF)
- **Solidarité et Insertion** : Revenu de Solidarité Active (RSA) et Allocation aux Adultes Handicapés (AAH), qui correspondent à des minimas sociaux, ainsi qu'à la Prime d'Activité (PPA)
- **Handicap Adulte** : Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)
Certains bénéficiaires peuvent cumuler plusieurs prestations, de plusieurs familles différentes.

Répartition des allocations par Familles de prestations

Envoyé en préfecture le 21/05/2025

Reçu en préfecture le 21/05/2025

Publié le 23/05/2025

ID : 069-216900969-20250516-DEL_25_050-DE



POIDS DES ALLOCATAIRES PAR FAMILLE DE PRESTATIONS ET MONTANT VERSÉS AU MOIS DE DÉCEMBRE

	Grigny-sur-Rhône 2019	Grigny-sur-Rhône 2023	Métropole de Lyon 2023
Petite enfance	23%	19%	121K €
Enfance et jeunesse	65%	54%	389K €
dont AEEH	2%	4%	17K
dont ASF	6%	6%	40K €
Logement	45%	35%	151K €
Solidarité-Insertion	45%	49%	366K €
dont AAH	7%	10%	152K €
dont RSA	-	10%	103K €
dont PPA	-	31%	111K €
Total	1 867	1 891	1 028K €
dont Handicap (AEEH + AAH)	9%	13%	169K €
			352 905
			159 503K €
			24 024K €

Répartition des bénéficiaires du RSA

RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES RSA

	Grigny-sur-Rhône 2023	Métropole de Lyon 2023
Bénéficiaires depuis moins de 6 mois	10%	8%
Bénéficiaires depuis 6 mois à moins de 1 an	10%	7%
Bénéficiaires depuis 1 an à moins de 2 ans	10%	12%
Bénéficiaires depuis plus de 2 ans	71%	73%

Source : CAF du Rhône – Diagnostic partagé 2024



- Quartier Prioritaire
- 📍 Antenne Caf d'Oullins
- 📍 France Services Givors
- 🏠 Centre social
- 📍 Permanence Caf Givors

Actions de la Caf

Une antenne de la Caf existe à Oullins, sur rendez-vous. Elle met à disposition un ordinateur en libre-service pour réaliser en toute autonomie l'ensemble des démarches du Caf.fr

Les allocataires peuvent aussi accéder aux services à distance de la Caf : rendez-vous téléphonique, mail ou Caf.fr, ou rencontrer un agent sur rendez-vous dans les sites les plus proches.

La Caf conduit des rendez-vous des droits.

CONSTATS PARTAGÉS ET BESOINS IDENTIFIÉS

Envoyé en préfecture le 21/05/2025

Reçu en préfecture le 21/05/2025

Publié le 23/05/2025

SLO

ID : 069-216900969-20250516-DEL_25_050-DE

- Dématérialisation exacerbée des procédures administratives et ~~des personnes démunies~~ Face à la complexité des démarches
- Chronologie des démarches complexifie l'accès aux droits : les publics les plus fragiles ont besoin d'un accompagnement spécifique
- Institutions qui accompagnent peu (ou pas) : les personnes se tournent vers les services de proximité type CCAS, Centre social, services mairies...
- Démarches pointues qui nécessitent des compétences spécifiques que les professionnels sollicités n'ont pas (Dossier Allocation Spécifique de Solidarité, droit des étrangers, dossiers MDPH...)
- Besoin de renforcer l'identification du rôle et place de chacun dans l'accompagnement social, l'accès au droit notamment sur le volet numérique, sur notre territoire
- Méconnaissance de l'étendue du champ de l'action sociale de la CAF
- Besoin de structurer une démarche territoriale pour l'accompagnement social pour faciliter le lien entre travailleurs sociaux (MDM, CCAS, CAF) et acteurs des services d'accueils de proximité (Mission Locale, France Travail, Centre Social...)

Envoyé en préfecture le 21/05/2025

Reçu en préfecture le 21/05/2025

Publié le 23/05/2025

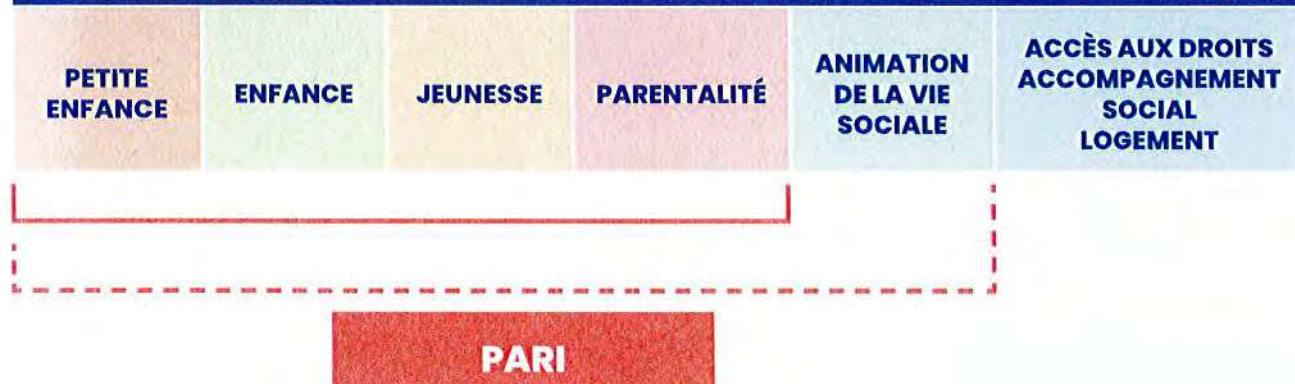
ID : 069-216900969-20250516-DEL_25_050-DE

SLOV

Schéma de gouvernance

Convention Territoriale Globale (CTG) Grigny-sur-Rhône

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE



INSTANCES DE DÉCISIONS ET DE MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre et le suivi de la CTG s'organisent à travers différentes instances :

Le COPIL Institutionnel :

- Le maire, les élus,
- La CAF du Rhône,
- La Déléguée de la Préfète,
- Représentant de l'Éducation Nationale,
- La coopératrice CTG, et les chargés de coopération
- La politique de la Ville
- Les services de la ville concernés ainsi que les représentants des partenaires

Comités techniques / commissions partenariales :

- Sous la forme de groupe de travail PARI (PARI enfance, PARI jeunesse....) :
Voir annexe dénommée Architecture PARI

ACTEURS INSTITUTIONNELS

- Le Maire
- Élus de référence
- CAF du Rhône
- État
- Politique de la Ville
- IEN
- Métropole Grand Lyon
- Représentants associatifs
- Direction de l'éducation

OPÉRATEURS PRINCIPAUX

- Politique de la Ville
- PRE
- Cité éducative
- CCAS
- CPTS
- Promotion Santé
- Addictions France
- DITEP
- Secteur associatif local
- Service Villes :
 - Pôle Éducation
 - Service Petite Enfance
 - Médiathèque
 - Service Enfance Jeunesse
 - Service Culture
 - Service Sport et vie associative

Thématoques du PARI

Parcours d'Accompagnement
de Réussite et d'Initiatives

PARI PETITE ENFANCE

0 - 6 ans

Pilotage :
Coopératrices CTG

Acteurs : Service
enfance jeunesse,
service petite
enfance, responsables
périscolaires, centre
socioculturel, ITEP, les
Vigilantes, PRE...



6 - 11 ans

Pilotage :
Coopératrices CTG

Acteurs : Service
enfance jeunesse,
service petite
enfance, responsables
périscolaires, centre
social, ITEP, les
Vigilantes, PRE...



PARI JEUNESSE

Ados & jeunes
adultes

Pilotage :
Coopératrices CTG

Acteurs : Service
enfance jeunesse, centre
socioculturel, services
urbains et solidaires,
collège Emile Malfray,
AJD...



PARI INCLUSION

Pilotage :
Coopératrices CTG

Acteurs : Service
enfance jeunesse,
service petite
enfance, responsables
périscolaires, centre
socioculturel, ITEP,
les Vigilantes, PRE,
coordinatrice PIAL, le
Chalet des enfants...



PARI MÉRIQUE N'ACCÈS ET ACCÈS

Pilotage :
Coopératrices CTG

Acteurs : Centre
socioculturel, crèche,
PRE, relais petite
enfance, la Métropole,
CAF, services urbains
et solidaires,
espace emploi, AJD,
médiathèque Léo-
Ferré...



Envoyé en préfecture le 21/05/2025

Reçu en préfecture le 21/05/2025

Publié le 23/05/2025

ID : 069-216900969-20250516-DEL_25_050-DE

SLOW
SUR-RHÔNE

PARENTALITÉ

Pilotage :
Coopératrices CTG

Acteurs : Centre
socioculturel, crèche,
PRE, relais petite
enfance, la Métropole,
CAF, services urbains
et solidaires,
espace emploi, AJD,
médiathèque Léo-
Ferré...



COMMISSION MUNICIPALE DE PILOTAGE PARI

Elus : Xavier ODO, Irène DARRÉ, Isabelle GAUTELIER, Théo VIGNON
Services : Urbains et solidaires, enfance jeunesse, éducation et coopératrice CTG

CADRE CONTRACTUEL

Convention Territoriale Globale (CTG), Projet Éducatif de Territoire (PEDT) – Cités Educatives –
Villes Vie Vacances – Contrat Local de Santé Mentale (CLSM) – Politique de la Ville...

BUREAU MUNICIPAL CONSEIL MUNICIPAL